

Luxembourg, le 27 juillet 2016

Monsieur Mars DI BARTOLOMEO
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures:

« Il me revient que la ligne 332 (Esch / Belval – Dippach – Arlon) serait supprimée à partir du 1^{er} août 2016. Cette décision aurait été prise suite à des comptages des passagers ayant révélé une utilisation peu importante des capacités des bus en question.

C'est pourquoi j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures:

- *Monsieur le Ministre peut-il confirmer ces informations ?*
- *Quelles mesures ont été effectuées afin d'informer le public de cette nouvelle offre de bus ?*
- *Est-il en mesure de fournir les détails des études ayant mené à cette décision (période d'observation et méthodologie) ?*
- *Monsieur le Ministre ne juge-t-il pas une telle décision précoce vu que la ligne n'est même pas encore en service pendant 12 mois ?*
- *Un tracé alternatif pourrait-il inciter davantage de personnes à opter pour le bus ?*
- *Est-ce que d'autres lignes de bus verront également leur fin de service dans les prochains mois ? »*



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma très haute considération.

Max HAHN
Député



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu